

Saint-Denis le

DIRECTION DE L'EVALUATION
DES MÉDICAMENTS ET DES
PRODUITS BIOLOGIQUES

LABORATOIRES AVENTIS
42-50, quai de la Rapée
75012 PARIS

Dossier suivi par :

Réf. à rappeler :

Code CIS : 6 877 512 9

Monsieur,

Par lettre du 21 avril 2005, vous avez sollicité le renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de la spécialité :

LUTERAN 2 mg, comprimé

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette autorisation de mise sur le marché est, conformément aux dispositions de l'article R.5137 du Code de la Santé publique, considérée comme renouvelée à compter du 25 juillet 2005.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Tapez ici]